



PORTRAIT

Maud Trompille et Olivier Coffin habitent **au n°2** rue du Moulin. Maud est née à Treffort et à commencer sa carrière professionnelle en tant qu'ingénieur dans le BTP. Elle est maintenant naturopathe et propose des formations sur la sécurité et la santé au travail. Olivier travaille à France Nature Environnement en tant que chargé de communication et référent santé environnement. Il se forme aussi à différents outils mettant à l'honneur le vivre ensemble. (Communication non violente, Gouvernance partagée, Biodanza,...) Tous les deux sont passionnés de nature et aiment se balader à pied ou à cheval !

DÉCÈS

Suite à une suggestion, le bulletin communal vous fera désormais part des décès survenus sur notre commune et de ceux, souvent enfants du pays revenus se faire enterrer au cimetière du village.

Décès survenus depuis l'été 2020 :

Paulette Miège - décédée à 92 ans

le 5 décembre 2020

Marcelle Fillod - décédée à 90 ans

le 13 décembre 2021

Marie-Lucie Fillod - décédée à 94 ans

le 24 février 2022

Julienne Guillaume - décédée à 100 ans

le 1 avril 2022

AVIS À TOUS

Deux agents du **Sictom** ont fait le tour de nos poubelles afin de nous accompagner dans les bons gestes pour le tri de nos déchets ménagers. Une journée de sensibilisation sera bientôt programmée.

Enedis programme une coupure d'électricité le lundi 23 mai entre 15h et 16h25 d'une durée de 30 min sur notre commune.

Motif : renforcement du réseau électrique.



{entre-nous}

à BROISSIA

Trimestriel d'actualité municipale

#printemps 2022

n°5

L'éclairage public

Une réflexion a été menée sur l'éclairage public de la commune. Considérant que, cet éclairage a une incidence sur les consommations d'énergie et le budget, qu'il est responsable de la pollution lumineuse nocturne et de perturbations des écosystèmes, qu'il facilite les déplacements, que le ciel nocturne est un bien commun, et qu'il convient de préserver la capacité des générations futures à pouvoir l'observer. Il est important d'« éclairer juste » notre territoire en:

- > N'éclairer que quand c'est nécessaire
- > N'éclairer que là où c'est nécessaire
- > Adapter l'éclairage aux besoins

ACTUALITÉS

Élection présidentielle : 10 et 24 avril 2022. Les élections législatives quant à elles auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022 afin d'élire les 577 députés de la XVI^e législature de la Cinquième République. Ces élections font suite à l'élection présidentielle d'avril 2022.

La fibre. Une évaluation des travaux sur notre commune pour un branchement effectif en 2023 est en cours.

Les **Cartes de pêche** de Pêche en Petite Montagne peuvent être achetées à Saint Julien sur Suran au restaurant 'Les Petits Bou', le matin uniquement. Ou à l'épicerie de Gigny sur Suran. Celles de l'APABR peuvent être retrouvées au Gamm vert de Simandre.

AU FIL DU TEMPS

° **Carte électorale** retrouvée dans une vieille maison du village.



1915 ?

INFOS PRATIQUES

Contactez la commune

03 84 44 38 41 - mairie.broissia@orange.fr

Permanence tous les lundis de 17h à 19h

RECETTE DE SAISON *Omelette de Pâques*

Pour 4 personnes

6 oeufs **500 g** de carottes

200 g de boutons, fleurs et feuilles de pâquerette

4 belles feuilles d'ail des ours

2 c. à soupe d'huile d'olive

25 g de beurre

poivre et sel

Laver les plantes.

Faire fondre le beurre, ajouter l'huile, puis cuire les pâquerettes à feu doux pendant 10 min. Ciseler finement les feuilles d'ail dans un saladier, ajouter et battre les oeufs. Verser le mélange sur les plantes, puis cuire 5 min à feu moyen.

Décorer avec quelques fleurs bien épanouies.

Recette proposée par Maud Trompille.





NOTRE COMMUNE

° Pourquoi réguler l'éclairage public ?

Afin de faciliter les déplacements, ainsi que pour la mise en valeur des espaces, l'éclairage public s'est très largement généralisé. Son incidence sur les consommations d'énergie et le budget des communes n'est plus à négliger et son coût est en constante augmentation. L'éclairage artificiel est par ailleurs responsable de la pollution lumineuse nocturne et de perturbations des cycles biologiques des organismes vivants (humains, animaux, végétaux). Dans ce contexte, il est important de maîtriser la gestion de l'éclairage public. Chaque collectivité, par le choix du type d'éclairage et par la mise en œuvre de mesures de suppression ou de

réflexion des élus sur l'impact des dispositifs sur la pollution lumineuse et diminuer leur consommation. Cette charte signée en 2011 par 9 partenaires est un élément structurant de l'action : elle concentre des engagements unanimement validés par des partenaires de sensibilités très différentes.

Elle est la pierre angulaire des actions visant à assurer le juste besoin d'éclairage public, appréhendant le diagnostic énergétique, le recensement des ouvrages comme le recours à des choix de matériels peu impactants sur l'environnement ou encore une conception tenant compte des zones à l'environnement sensible.

Au regard de l'écologie, on sait que la pollution lumineuse perturbe le comportement des espèces animales nocturnes, accélérant la disparition des plus fragiles d'entre elles. L'extinction permet également de baisser sensiblement notre consommation électrique et de réaliser des économies non négligeables...et retrouver de belles nuits étoilées pour les amateurs d'observations astronomiques.

Le conseil municipal s'est réuni samedi 26 mars sous la présidence du maire, qui a exposé la proposition du SIDEDEC, concernant la mise en œuvre de moyens mutualisés permettant d'améliorer les installations d'éclairage public et de respecter les engagements de la charte « Éclairons Juste le Jura ».

limitation, peut contribuer à une solidarité territoriale, afin de préserver l'environnement pour les générations futures, tout en maîtrisant mieux son budget.

Dans le Jura, l'éclairage public est en pleine révolution culturelle. Grégoire Jay, responsable énergie et réseaux électriques au Syndicat mixte d'énergies, d'équipements et d'e-communication du Jura (Sidec) porte la charte « Éclairons juste le Jura ». Cette charte a été élaborée il



LE MOT DU MAIRE

Chers Broisséliants et Broissélianes,

En avril ne te découvre pas d'un fil, c'est sous la neige que ce début de printemps démarre. C'est aussi les élections présidentielles, nous espérons que des petites communes comme nous ne seront pas oubliées.

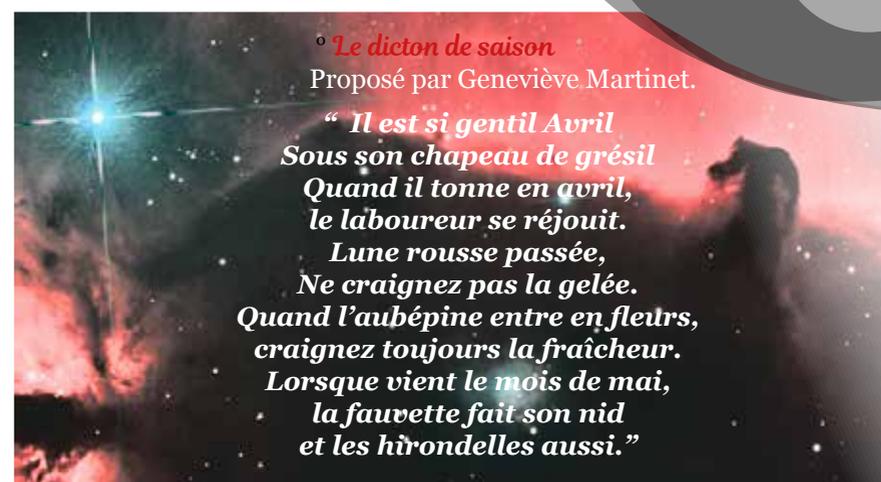
Je profite de ce bulletin pour dire que nous pensons régulièrement à tous nos habitants qui sont soit en maison de retraite ou qui se battent tout au long de l'année contre la maladie.

Nous leur souhaitons beaucoup de courage. J'espère que nous pourrions nous revoir plus facilement à l'occasion des manifestations organisées par le comité des fêtes.

Damien Artigues, maire de Broissia

Le conseil municipal a décidé de prévoir une régulation permettant l'adaptation de l'éclairage aux besoins réels de la population des habitants de notre commune. Tout en préservant la qualité de vie et en participant à une démarche globale territoriale source d'économies d'échelles. Considérant la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et l'insécurité, et d'engager des actions volontaristes en faveur des économies d'énergie et de la maîtrise de la demande d'électricité, et considérant qu'à certaines heures l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue, l'éclairage public sera interrompu chaque nuit de 23h jusqu'au lendemain 5h.

Les photos de la lune, de M42/nébuleuse d'Orion (en tête du bulletin) et de la nébuleuse IC434/nébuleuse de la tête de cheval (ci-dessus) ont été prises par Pierre Baccot depuis le Moulin du Pont Neuf de Liconnas.



° Le dicton de saison

Proposé par Geneviève Martinet.

“ Il est si gentil Avril
Sous son chapeau de grésil
Quand il tonne en avril,
le laboureur se réjouit.
Lune rousse passée,
Ne craignez pas la gelée.
Quand l'aubépine entre en fleurs,
craignez toujours la fraîcheur.
Lorsque vient le mois de mai,
la fauvette fait son nid
et les hirondelles aussi.”

TRAVAUX



° Le **Syndic des eaux** dont dépend notre commune pour son eau potable, doit prévoir de changer une partie de son système de filtration. Une réunion de concertation et un état des lieux ont été organisés lors d'une visite de la station de filtration basée à Montagna.

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes vous donne rendez-vous le 14 mai en fin d'après-midi pour la préparation des pizzas au four à bois et passer un moment convivial autour d'un repas partagé. Pour tous renseignements n'hésitez pas à joindre le bureau du comité des fêtes. Le fleurissement de la commune se fera courant mai/juin. Les informations seront mises sur le panneau d'affichage du pèse lait le moment venu.



Nettoyage de l'une des anciennes latrines de l'ancienne école du village par les membres du comité des fêtes afin de pouvoir entreposer le matériel et les décorations d'Halloween, de Noël et des panneaux électoraux quand ils ne sont pas en usage.

POLAROÏD

° Coup de frais sur les **Panneaux électoraux**

